

L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

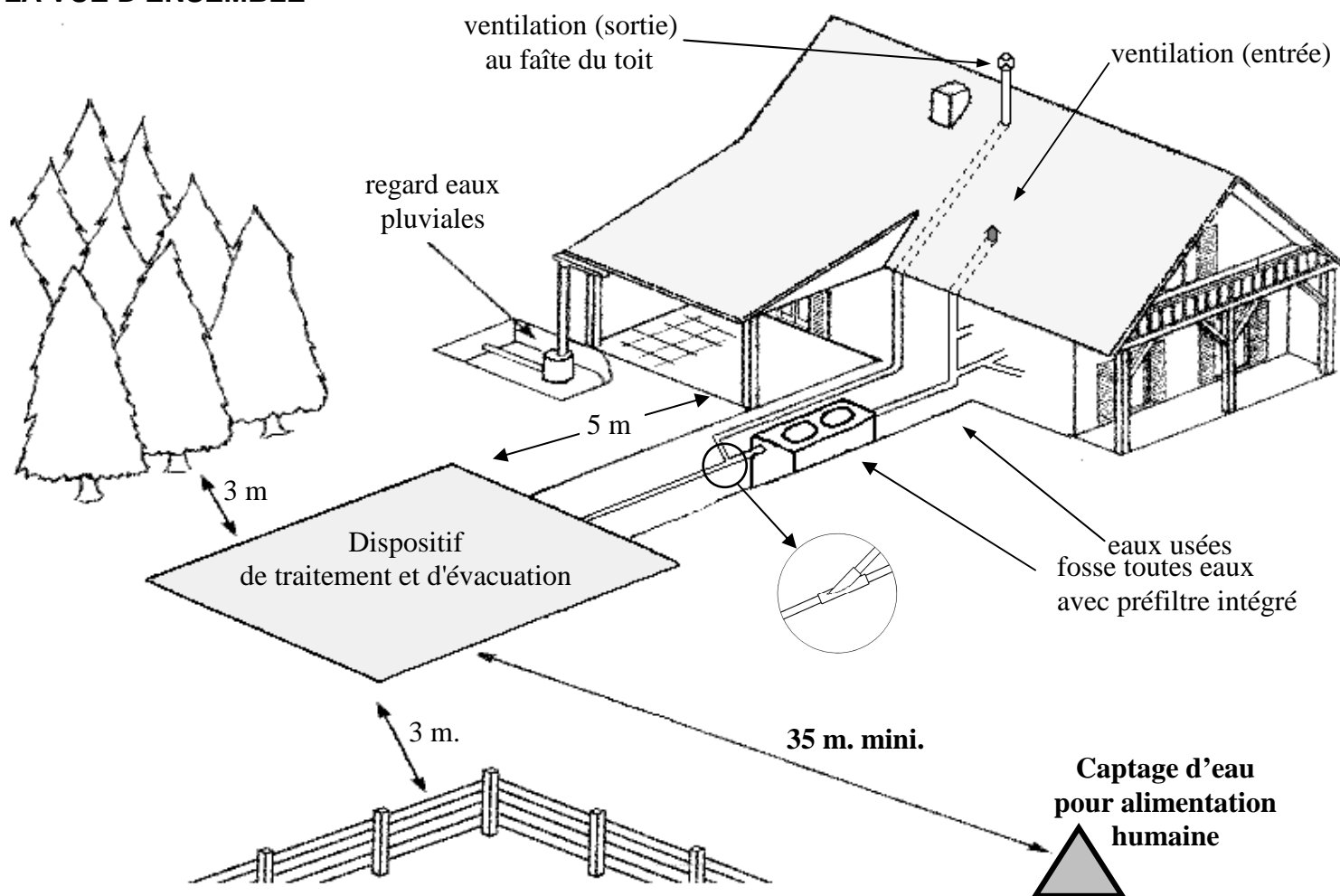
SA DEFINITION

L'assainissement individuel est une technique d'épuration des eaux usées domestiques simple, durable et efficace, à condition de respecter quelques règles de conception, d'implantation et de réalisation.

Réussir votre assainissement individuel, c'est assurer la pérennité et le bon fonctionnement du dispositif tout en préservant notre environnement.

ATTENTION : les eaux pluviales ne sont pas admises dans ce système, sous peine de provoquer son dysfonctionnement. Elles seront infiltrées séparément dans le sol ou dirigées vers un collecteur pluvial.

LA VUE D'ENSEMBLE



Dès la conception du projet, les niveaux imposés par les divers appareils doivent être pris en compte. En particulier, le niveau des tuyaux d'épandage détermine le niveau de sortie des eaux de l'habitation. Si le dispositif est un filtre à sable drainé, c'est le niveau de l'exutoire qui sert de référence.

En tout état de cause, il est indispensable de prévoir les sorties eaux usées de votre habitation le plus près possible de la surface du sol.

LES QUATRE ETAPES DE L'ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL

ventilation secondaire (sortie d'air),
au dessus du toit : 40 cm au dessus du faîtage,
munie d'un extracteur.

ventilation primaire (entrée d'air) au dessus du toit

canalisation
intérieure de
ventilation
à prévoir
(diamètre 100 mm)

COLLECTE

eaux vannes

eaux ménagères
(cuisine, salle de
bains, lave vaisselle)

regard ou té de visite

PRETRAITEMENT

fosse toutes eaux
avec préfiltre intégré

boîte de répartition

tuyau plein
(diamètre 100 mm)

EPURATION :

Epandage sur sol, sur sable
ou sur zéolithe.

tuyau d'épandage
(diamètre 100 mm)

boîte de bouclage

EVACUATION :

Infiltration ou rejet à l'exutoire.

